



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 octobre 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 octobre 2021, adressée à la présidence du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet des massacres commis par les milices houthistes dans la province de Mareb – le dernier en date remontant au 3 octobre 2021 – et de la poursuite du siège et des bombardements inhumains que subissent plusieurs zones de cette province, notamment le district d'Abdiya. À cet égard, je tiens à signaler ce qui suit :

Le 3 octobre 2021, les milices houthistes ont lancé deux missiles balistiques ayant pour cible le quartier de Rawdah, dans le nord de la ville de Mareb. Ce quartier n'est peuplé que de civils, y compris des personnes déplacées.

Cette attaque a tué ou blessé au moins 29 civils, parmi lesquels quatre femmes et au moins cinq enfants – dont l'un n'était âgé que de sept mois – et a endommagé de nombreuses maisons. Ce n'était pas la première de ce type. Les milices houthistes continuent de lancer leurs missiles balistiques pour tuer ou blesser des civils à Mareb et ailleurs au Yémen. Deux exemples de telles attaques sont celle qui a été menée contre le quartier de Majma, à Mareb, et celle qui a été perpétrée à Taëz, au moment où les enfants sortaient de l'école, le 3 juillet 2021.

Les crimes commis par les milices houthistes contre les civils sont à l'image du siège impitoyable qu'ils infligent au district d'Abdiya dans le sud de Mareb. Depuis près de trois semaines, les milices privent les 5 300 familles locales (soit un total de 35 000 civils) de tout accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments, ce qui déjà coûté la vie à trois civils au moins. En l'absence de lieux d'entreposage d'aliments et d'eau, les civils sont contraints de boire de l'eau polluée, recueillie à ciel ouvert. Une catastrophe sanitaire pourrait s'ensuivre dans un pays qui n'est pas encore pleinement remis d'une épidémie de choléra.

Au moins 9 827 enfants souffrant de malnutrition vivent dans le district d'Abdiya en état de siège, dont 2 465 souffrent de malnutrition aiguë ; 3 451 femmes ont besoin de soins de santé et maternels. Le siège en question prive également 34 patients d'un accès à des soins médicaux urgents – 23 souffrent d'insuffisance rénale et 11 d'un cancer.

La poursuite par les Houthis de leurs violations des droits humains et du droit international humanitaire – attaques perpétrées contre des civils et des infrastructures civiles, populations civiles assiégées – ne fera qu'exacerber une situation humanitaire déjà épouvantable, tout en continuant d'éloigner le pays d'un règlement politique du conflit.



En conséquence, le Gouvernement du Yémen appelle le Conseil de sécurité, le Conseil des droits de l'homme, l'ONU et la communauté internationale à condamner les crimes et les violations flagrantes commis par les milices houthistes, à les tenir comptables de ces exactions et à exiger qu'elles cessent d'attaquer et d'assiéger des villes dans l'ensemble du pays. Le Gouvernement du Yémen rappelle une fois encore que le silence, ou le fait de ne pas nommer les auteurs de tels crimes, sera interprété par les milices houthistes comme un signe d'impunité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité pour examen et de le faire publier comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdullah Ali Fadhel **Al-Saadi**
